

ASSOCIATION ENKDANSE (Arts en Luberon) CAVAILLON

40 chemin du Vieux Taillades

84300 Cavailon

E-Mail: enkdanse84@gmail.com

Tel : 06.46.02.34.06

Dossier de sponsoring et de Mécénat.

Table des matières :

- 1. Les disciplines**
- 2. Présentation de l'école**
- 3. Résultats en concours**
- 4. Manifestations**
- 5. Partenariat**
- 6. Revue de presse**



1. Les disciplines enseignées

Jazz

Classique

Contemporain

Hip-Hop

Pilates

Break dance

Yoga danse

Cours adultes (pilates, Yoga danse, barre à terre, classique, jazz et contemporain).

2. Présentation de l'école :

Nous sommes une association Loi 1901 de **danse** créée en 1998 située sur la commune de Cavillon.





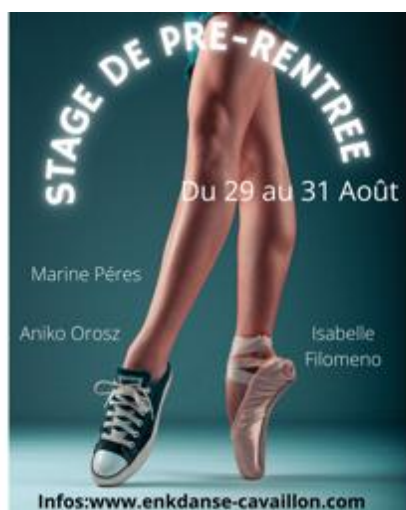
Nous comptons à ce jour environ 250 licenciés de 3 ans à 70 ans.

Notre association est gérée par un conseil d'administration composé de 9 membres actifs au sein duquel a été élu le bureau, soit une présidente, une trésorière, une trésorière adjointe, une secrétaire. L'école est aussi aidée par de nombreux bénévoles très volontaires qui sont pour la plupart des parents de danseurs.

Nous avons 4 professeurs, trois professeurs détenteurs du diplôme d'état (DE),

1 professeur détenteur d'un brevet d'état et un professeur de HIP HOP.

Nous invitons également d'autres professeurs à l'occasion de trois stages par an ainsi que durant les cours d'été.



Au sein de notre école, on distingue différents groupes :

- Les groupes "loisir" : constitué de danseurs qui suivent les cours sans participer aux concours.
- Les groupes "adulte" pratiquant des activités de remise en forme et de danse
- Les groupes "concours" : 20 % des élèves de l'école souhaitant participer aux compétitions

Les objectifs principaux de l'école :

- Faire découvrir la danse au plus grand nombre.
- Assurer l'encadrement de ses danseurs "loisir" et "compétiteurs"
- Participer activement aux concours régionaux, nationaux et internationaux et y représenter la ville de Caillaon.
- Promouvoir les disciplines enseignées à l'école.
- Préparer les élèves aux examens pour le professorat de danse
- Développer la pratique de la danse avec un partenariat avec le collège saint Charles et la mise en place d'horaires aménagés.

Pour cela nous organisons



- Des initiations à la compétition sous forme de stages d'entraînement, avec des professeurs de danse extérieurs,



- Des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires,
- Une soirée honorant les élèves ayant présentés les concours
- Un gala de fin d'année, présenté deux fois, au théâtre La Garance, à Caillaon



- Et nous participons à diverses animations et actions locales, régionales ou nationales
- Forum des associations
 - Participation annuelle au téléthon en partenariat avec la ville de Cavaillon
 - Participation au spectacle annuel de l'association « Terre des enfants » à Carpentras.



Forum des associations de la ville de Cavaillon 2022.

Soirée du Téléthon vendredi 2 Décembre 2022 à la Garance Cavaillon.



3. Résultats en concours

Le groupe des compétiteurs : environ 40 danseurs participent assidument aux différents concours départementaux, régionaux, nationaux et internationaux :

En 2019, l'école a participé aux concours suivants :

- Les espoirs de la Danse, la Grande motte (34),
- Concours Danse Mouvance, Mazan (84),
- Concours international à Valence (26),
- Concours de sélection régional, Confédération nationale de danse, Marseille (13)

En 2020, l'école a participé au concours de sélection régional, confédération de danse, Marseille (13) , 11 sélections pour la national ont été obtenues.

En 2020-2021, l'école a participé aux concours suivants :

- Les espoirs de la Danse, la Grande motte (34),
- Concours Danse Mouvance, Mazan (84),
- Concours international à Valence (26),

De nombreuses médailles OR ARGENT et BRONZE ont été obtenues.

Pour 2022-2023 l'école a commencé les concours avec le 1^{er} week-end de concours de l'année à la CND paca ouest au palais des congrès de Marseille.

L'école Enkdanse a obtenu de belles récompenses (27 passages) :

17 premiers prix (or) donc 10 sélectionnés pour le concours national à Angers, 4 deuxièmes prix (argent), 6 troisième prix (bronze).



- Les espoirs de la Danse, la Grande motte (34), avec de belles récompenses médailles de bronze pour les duos, médaille d'argent en individuel et médaille d'or en groupe.



- Concours international à Valence (26), en Avril.

4. Manifestations :

La Soirée Prestige :

Au cours de ce spectacle, toutes les chorégraphies groupes, duos et individuelles ayant concouru sont présentées à la salle du moulin St-Julien à Cavaillon.

Le gala de fin d'année composé de près de 230 danseurs nécessite la mise en place de deux représentations (samedi et dimanche) afin que tous puissent voir le travail d'une année dans toutes les disciplines. Il a lieu au théâtre La Garance, à Cavaillon devant 500 spectateurs pour chaque représentation.





5. Partenariat :

Etre partenaire de l'école En K Danse de Cavillon, vous permettra :

- De valoriser votre image à travers la danse et les jeunes : 80% des licenciés ont moins de 18 ans.
- D'être présent à l'occasion des manifestations à l'école ou au théâtre panneaux publicitaires format A3 visible toute l'année dans l'école. Les sponsors sont nommés et remerciés au terme de chacun des 3 spectacles.
- D'être présent sur notre site internet <https://www.enkdanse-cavillon.com>
- D'être représenté au niveau régional, national par les danseurs des groupes compétition.
- De profiter de l'attrait et du prestige de la danse, expression à la fois sportive et artistique.
- De communiquer à vos clients et vos partenaires que votre société partage les mêmes valeurs fortes que la danse : rigueur, persévérance, courage, goût de l'effort et dépassement de soi.
- De démontrer votre investissement dans la vie locale auprès des pouvoirs publics.
- Et tout simplement d'aider une association qui œuvre depuis plus de 20 ans pour les enfants, les jeunes et les danseurs qui veulent atteindre le haut niveau.

Deux possibilités s'offrent à vous pour nous soutenir :

- **Le mécénat :**

Faire un don en espèces, en nature, en conseil suppose que le versement réalisé n'apporte aucune contrepartie directe ou indirecte. C'est d'ailleurs ce qui conditionne, pour partie du moins, le bénéfice de la réduction d'impôt associée à ce don.

Le mécénat ouvre effectivement droit à une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don (dans la limite d'un plafond de 5% de votre chiffre d'affaires). Cette réduction s'impute directement sur le montant de l'impôt dû et ce, que l'entreprise soit soumise à l'impôt sur le revenu ou relève de l'impôt sur les sociétés. Un reçu justifiera ce don.

- **Le sponsoring :**

La contribution de « sponsoring » sera déductible des résultats imposables de votre entreprise.

Nous vous proposons :

Les différents partenaires de notre école seront mis en évidence sur un support en vue à l'école. Ce support sera également visible au théâtre La Garance lors des 3 représentations de l'année.

